

DEMANDE D'INSCRIPTION EN 6^{ème}

Année scolaire 2025/2026

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande d'inscription, j'ai le plaisir de vous communiquer quelques informations générales sur notre établissement, ainsi que les formalités particulières à accomplir en vue de l'inscription de votre enfant.

Informations générales

Les Collège et Lycée privés Saint-Pierre Chanel forment un seul établissement d'enseignement secondaire catholique dont les classes, toutes mixtes, vont de la Sixième à la Terminale. Les élèves peuvent être externes ou demi-pensionnaires.

L'établissement est **lié à l'Etat par un contrat d'association** qui implique le respect des programmes scolaires officiels et la qualification de tous les enseignants. Il est habilité à recevoir les boursiers nationaux.

Pour toute demande de bourse, merci de vous renseigner auprès de l'Accueil de l'établissement au 03 82 88 11 34.

Nous recevons des enfants de toutes confessions, mais l'inscription d'un élève suppose l'acceptation du **REGLEMENT INTERIEUR**, l'adhésion au **PROJET D'ETABLISSEMENT** et au **PROJET PASTORAL** (documents joints à ce dossier).

Outre les cours obligatoires, les enfants trouveront à Saint-Pierre Chanel :

- des **équipements informatiques** permettant la mise en œuvre d'un projet numérique au service de l'enseignement (chaque élève est équipé d'un iPad destiné à un usage strictement pédagogique permettant l'accès aux manuels numériques et à des applications spécifiques) ;
- un **C.D.I.** (Centre de Documentation et d'Information) et un **E.I.O.** (Espace Information et Orientation) ;
- une **aumônerie** ;
- des **séances de soutien** dispensées sur la pause méridienne dans plusieurs disciplines ;
- de **nombreuses activités** : chorales, théâtre, clubs (échecs, robotique, couture, journal, dessin, etc.), activités sportives et artistiques, etc. ;
- la **possibilité d'être accueilli en étude surveillée** jusqu'à 17h45 sans surcoût.

Conditions financières

A titre d'information, **pour l'année 2024/2025**, la **contribution familiale** s'élève à 803 €.

Les **frais de demi-pension** s'élèvent à 1187 € pour l'année en demi-pension complète en Collège (9,33 € le repas occasionnel).

Nous offrons la possibilité aux élèves d'être demi-pensionnaires partiels toute l'année (1 ou 2 ou 3 repas par semaine à jours fixes). En fonction de l'emploi du temps et des activités proposées, vous devrez vous déterminer avec précision à ce sujet, durant la quinzaine suivant la rentrée scolaire de septembre. Les menus sont publiés chaque semaine sur le site Internet de l'établissement. Aucune demande de modification ou d'aménagement ne pourra être prise en compte.

Une réduction de scolarité sera accordée lorsque trois enfants de la même famille fréquentent simultanément l'établissement.

Il vous sera également possible de régler par prélèvement automatique et ceci en dix mensualités à partir de novembre jusqu'en août. De plus amples informations vous seront fournies en temps voulu.

Assurance

L'établissement a souscrit un contrat de groupe assurant tous les élèves en *Individuelle Accident*. Le contrat couvre les **risques corporels** encourus par votre enfant.

Transports scolaires

Les parents des élèves domiciliés dans une commune de **SMITU Thionville Fensch** (transports *Citéline*) trouveront toutes les informations utiles sur le site www.citeline.fr et devront procéder à leur inscription en ligne au mois de juin 2025.

Pour les transports dépendant de la **région Grand Est** (*Transdev*), le service d'inscription en ligne devrait être accessible au mois de mai 2025 à l'adresse suivante : www.simplicim-lorraine.eu/tim.

Pour toute question d'ordre général, vous pouvez contacter l'Accueil de l'établissement au 03 82 88 11 34 (Mme MAURIN). Des informations plus précises vous parviendront en temps voulu.

Modalités d'inscription

Si vous avez l'intention de nous confier votre enfant, il convient d'effectuer une **démarche de préinscription en ligne** sur le lien suivant :

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0572931B>

Merci de renseigner précisément **toutes les rubriques** :

- **responsable légal 1 / responsable légal 2** ;
- **renseignements concernant l'élève** ;
- **informations complémentaires**.

Tous les élèves de 6^{ème} font **obligatoirement de l'anglais en langue vivante 1**. La deuxième langue vivante (Allemand ou Espagnol) commence en classe de 5^{ème}. Les résultats aux tests d'évaluation des connaissances détermineront la **possibilité d'accès aux classes trilingues** (2 langues vivantes dès la 6^{ème}). Si votre enfant était retenu, il convient de choisir le couple de langues vivantes souhaité (Anglais/Allemand ou Anglais/Espagnol) dans la rubrique "*Informations complémentaires*". **L'accès à la classe trilingue sera confirmé après consultation du premier bulletin de la classe de CM2 et suite aux résultats des tests d'évaluation des compétences**. Une réunion d'information spécifiquement consacrée aux classes trilingues aura lieu le **MARDI 13 MAI 2025 à 17h30**.

Par ailleurs, vous êtes conviés à une **réunion d'information** (présentation de l'établissement et de son fonctionnement, visite de l'établissement pour votre enfant) : merci de **choisir dans le menu déroulant la date à laquelle vous pourrez assister à cette réunion, accompagnés de votre enfant**.

Le jour de l'entretien, il convient de vous présenter **avec votre enfant** à l'accueil de l'établissement (entrée rue des Roses, au fond de l'impasse) et de vous munir des documents suivants :

- **l'impression de la confirmation d'inscription** effectuée en ligne (à imprimer avant de quitter la page Internet) ;
- une **photo d'identité** récente (à agraffer à la confirmation d'inscription) ;
- **l'engagement d'inscription** (à télécharger) dûment complété et signé par les deux responsables légaux ;
- un **chèque de 150 €** ;
- les **bulletins trimestriels ou semestriels de la classe de CM1** (les bulletins de la classe de CM2 devront nous parvenir dès réception).

Afin de constituer les classes dans le but d'assurer une différenciation pédagogique, les enfants inscrits seront convoqués à un test d'évaluation des compétences en Français et Mathématiques qui aura lieu le **MERCREDI 12 MARS 2025**. Une session de rattrapage aura lieu pour les élèves absents. Les résultats vous seront communiqués dans les plus brefs délais. Les frais de dossier et de correction des tests (15 €) figureront sur la première facture de l'année scolaire 2025/2026.

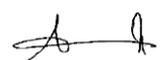
Pour que les parents et enfants puissent visiter l'établissement, nous vous invitons à notre **journée "PORTES OUVERTES"** :

Le SAMEDI 17 MAI 2025 de 09H30 à 16H30 sans interruption.

Le déroulement de cette journée vous sera communiqué ultérieurement.

Vous pouvez également joindre **M. PICCININI, Responsable des niveaux 6^{ème}/5^{ème}**, en téléphonant au 03 82 88 11 34. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : inscriptions@saintpierrechanel.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.



A. NIKIFOROFF
Directeur du Collège